

Un territoire à petit gibier

Biotope, droit de chasse, réglementation... Acquérir un terrain pour la chasse du petit gibier nécessite de s'adapter aux réalités cynégétiques et locales.



STB PHOTOS

Pour que le petit gibier puisse se nourrir, se reproduire et vivre en sécurité, il lui faut des milieux variés et ouverts.

Un bon territoire pour le petit gibier, c'est avant tout une mosaïque de milieux riches, ouverts, vivants, variés, où la faune peut se nourrir, se reproduire, se tenir en sécurité: bordures de champs, haies, jachères, bosquets, sous-bois clairs, zones humides... Mais attention! Si 3 ha peuvent suffire pour le lapin de garenne, un minimum de 25 ha est nécessaire si l'on veut gérer l'espace en fonction de l'aire de répartition du gibier de type lièvre, perdrix, faisan ou encore bécasse.

« Il ne faut pas non plus oublier que chaque fédération départementale de chasseurs gère la chasse selon son territoire », avec éventuellement des limitations de prélèvement, des plans de repeuplement, et

des associations communales de chasse agréées (Acca) qui permettent à tous, propriétaires ou non, de chasser. Si bien qu'« une surface minimale peut être imposée pour obtenir le droit de chasse: souvent 20 ha, comme en Dordogne, voire 40 ha (Cantal, Gironde...) ou bien 60 ha (Landes, Meuse...) », précisent Olivier Dauphin et Benjamin Zimmer, directeurs associés de Domaines & Forêts. En revanche, ce droit s'acquiert dès les premiers ares possédés dans d'autres départements: le Cher, l'Eure-et-Loir, le Loiret, l'Oise, les Vosges...

Comme quoi, « il faut connaître les droits réels du propriétaire localement avant d'acheter »... Et de transformer son rêve en réalité.

Le terrain idéal

Pour le petit gibier, « la richesse écologique d'un terrain prévaut sur sa superficie », avec idéalement :

- des prairies, chaumes, cultures céréalières ou de la luzerne;
- des haies vives et des lisières boisées;
- des couverts faunistiques, naturels ou semés;
- des mares, des fossés;
- une connexion à d'autres milieux ouverts. Par exemple, les lapins de garenne peuvent s'implanter dans des friches, des haies épaisses, des bordures non cultivées.

Pour le lièvre: un terrain dégagé avec des zones de gagnage et de quiétude.

Pour la bécasse: des bois clairs et des zones humides sur ses voies de passage.

CONSEILS D'EXPERTS

Domaines & Forêts

**6, rue de la Ringouaire
36110 Brion. 02.54.07.78.61**

- Acheter à plusieurs, entre amis chasseurs ou en famille, est une excellente option, à condition de poser des règles claires dès le départ.
- La location d'un territoire reste une bonne porte d'entrée, notamment pour tester une zone avant d'acheter.
- Certains rejoignent des groupements forestiers cynégétiques, ce qui permet de mutualiser les achats, la gestion et la pratique de la chasse.
- Dans tous les cas, s'entourer des bons interlocuteurs est essentiel: fédérations de chasseurs, notaires ruraux, experts fonciers, techniciens cynégétiques.

Posez-nous vos questions! Une interrogation? Un doute? Un cas particulier? N'hésitez pas. Écrivez au *Chasseur français*: lechasseur.francais@reworldmedia.com ou *Le Chasseur français* - 40, avenue Aristide-Briand - 92220 Bagneux.